



N° 22 – Juin 2021

Le mot du Maire	page 1
La Mairie vous informe	pages 2 à 7
Etat-Civil	page 8
L'école buissonnière	page 8
Vous avez la parole	page 9
Vous êtes à l'honneur	page 10
Pause détente	page 11 à 15
A vos fourneaux	page 16
Contes et légendes	page 17 et 18
Evènements et agenda	page 19
Résultats des jeux	page 20
Place aux entreprises et artisans	pages 21 et 22
Pense bête	page 23
Comité de rédaction	page 24

Chères osmoyennes, chers osmoyens,

C'est avec beaucoup d'émotion que je souhaite, tout d'abord, rendre un hommage particulier à Denis BRUYANT qui nous a quitté brutalement en janvier 2021 à l'âge de 51 ans. Amoureux du terroir et de son métier, tout comme moi, nous étions très proches, et je sais que vous avez été nombreux à être affectés par sa disparition. J'espère qu'il repose en paix et qu'il veille sur sa famille.

Côté scolaire, je vous informe qu'à la rentrée de septembre 2021, chaque municipalité du RPI Osmoy/St-Martin des Champs aura sa propre cantine. Ainsi, le bus du midi qui avait un coût onéreux pour les communes sera supprimé et la charge de travail du personnel communal sera allégé et se fera dans de meilleures conditions. Je remercie le Maire et les élus de Saint-Martin des Champs qui ont compris la nécessité de mettre en place cette restauration scolaire, notamment pour le bien-être des enfants.

Après une année très difficile pour tous à cause de la pandémie Covid-19, je sais que vous attendez avec impatience les vacances d'été. Elles seront fortement appréciées mais je ne peux que vous conseiller d'être prudents malgré tout, même si vous êtes vaccinés.

Je vous souhaite de bien profiter de cette pause estivale et de passer de bons moments de détente en famille ou avec vos amis, toujours accompagnés de votre **Info**smoy.



Le Maire,
Joël DURAND





LA MAIRIE VOUS INFORME

Vote du budget communal

Lors de sa séance du 17 mai 2021, le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2020 ainsi que le budget Primitif 2021 de la commune.

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget 2020 voté	422 282,76 €	323 492,00 €	745 774,76 €
Budget 2020 réalisé	321 111,78 €	68 180,64 €	389 292,42 €
Excédent global 2020	125 906,72 €	62 147,39 €	188 054,11 €
Budget 2021 voté	484 181,80 €	255 137,39 €	739 319,19 €

Concernant les taxes locales, il y a lieu de préciser qu'à compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'Etat.

Cependant, le taux de la taxe sur le foncier bâti du Département (11,58 %) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la commune d'Osmoy est de 22,15 % (soit le taux communal 2020 : 10,57 % + le taux départemental de 2020 : 11,58 %).

Ainsi, lors de cette même séance, une augmentation de 0,5 % des taxes locales a été approuvée :

- foncier bâti : 22,26 %
- foncier non bâti : 59,79 %



Rentrée scolaire 2021 – Nouveautés sur le RPI Osmoy/St-Martin des Champs

✓ Restauration scolaire

A compter de la rentrée de septembre 2021, les élèves de St-Martin des Champs pourront bénéficier d'une restauration scolaire sur place.

En effet, en raison du nombre important d'enfants mangeant à la cantine d'Osmoy, l'organisation est devenue compliquée et difficile et l'espace cuisine restreint n'est plus assez fonctionnel. Ainsi, le Maire et les élus de St-Martin des Champs ont accepté d'instaurer une cantine sur leur commune.

Les enfants resteront à St-Martin des Champs durant toute la pause méridienne et n'auront plus à prendre le bus du midi. Ils seront moins stressés et auront plus de temps pour décompresser. Par ailleurs, le bus du midi, très onéreux pour les communes, sera supprimé, favorisant une économie non négligeable.



✓ Inscription des enfants pour les repas

La Mairie a décidé de mettre en place un système d'inscription à la cantine depuis un site internet « Gestion-cantine » sur lequel les parents pourront inscrire ou désinscrire leur enfant.

Les factures seront dématérialisées et les parents pourront les trouver sur leur compte à partir de ce site internet.

Le paiement ne se fera plus en Mairie mais directement via le site.



Point sur la vaccination Covid-19

Où se faire vacciner contre le Covid ?

En France, il est possible de se faire vacciner chez son médecin traitant, en pharmacie, à l'hôpital ou dans un centre de vaccination. Pour trouver un lieu de vaccination, rendez-vous sur la plateforme du gouvernement, qui permet de choisir sa ville et un type de lieu.

Comment s'inscrire pour se faire vacciner ?

Sante.fr. Premier site pour pouvoir prendre rendez-vous afin de se faire vacciner, le site **Sante.fr**. Ce dernier recense tous les centres de vaccination disponibles en France. Une fois sur le site, vous devez choisir la ville de résidence (ou la ville où vous souhaitez vous faire vacciner) pour obtenir les contacts. Par la suite, vous allez pouvoir les joindre par téléphone ou directement réserver un créneau en ligne.

Doctolib. En quelques clics vous pouvez bénéficier d'un créneau horaire si vous êtes éligible en cochant votre catégorie d'âge ou encore si vous êtes dans une profession considérée comme "prioritaire". Selon les données, le délai d'attente moyen au niveau national entre la prise de rendez-vous en ligne et la vaccination est de huit jours et demi.

Vous pouvez prendre également rendez-vous sur d'autres sites comme **Maia** et **Keldoc**.

Vite ma dose. Développé par l'ingénieur Guillaume Rozier, fondateur de Covid Tracker, le site **Vite ma dose de vaccin !** est un moteur de recherche qui permet aux personnes éligibles à la vaccination de trouver le prochain créneau de rendez-vous disponible dans les centres de leur département de résidence en se basant sur le calendrier des plateformes de prise de rendez-vous Doctolib, Keldoc, Maia et Ordoclic.

Covidliste. Le site permet d'être alerté lorsqu'une dose de vaccin est disponible près de chez vous et a été mis au point par deux particuliers, en collaboration avec le docteur Antoine Roux, de l'hôpital Foch, à Suresnes (Hauts-de-Seine) et ne concerne pas que les personnes éligibles à la vaccination.

Vaccination chez le médecin ou en pharmacie. La vaccination est bien évidemment possible chez les médecins de ville en convenant d'un rendez-vous auprès du cabinet par téléphone ou sur les plateformes dédiées (Doctolib, Maia et Keldoc). La prise de rendez-vous est également indispensable pour se faire vacciner en pharmacie. Les officines sont libres de s'organiser comme elles le souhaitent : réservation par téléphone, sur place ou par l'intermédiaire de la plateforme Covid-Pharma.



Il suffit de présenter sa carte d'identité, sa carte vitale et de répondre à un questionnaire administratif ainsi qu'à un questionnaire de santé avant la vaccination. L'injection a ensuite lieu dans une pièce dédiée. Le patient ou la patiente doit attendre 15 minutes après la vaccination. En principe, toutes les pharmacies qui pratiquent la vaccination contre la grippe peuvent également injecter le vaccin anti-Covid. Les médecins et pharmaciens ne disposent que des doses AstraZeneca. Ils pourraient dans les prochains jours recevoir les doses du vaccin Janssen.

Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone, en composant le 0 800 009 110. Les personnes désireuses de se faire vacciner et qui ne sont pas résidentes d'EHPAD - celles qui le sont peuvent bénéficier d'une vaccination in situ - doivent se rendre dans des centres, ouverts à échelle départementale. Dès la prise de rendez-vous, un formulaire est soumis au patient afin d'obtenir des vérifications sur le profil du patient et ainsi vérifier si la vaccination contre le Covid-19 n'est pas incompatible. Allergies, traitement médical... Il convient ensuite d'attendre entre quatre ou six semaines, notamment pour les vaccins Pfizer et Moderna, avant de se rendre à nouveau dans un centre afin de procéder à la deuxième injection inhérente aux vaccins anti-Covid.

La vaccination contre le Covid est-elle obligatoire en France ?

La réponse est non. Emmanuel Macron, lors de son allocution du 24 novembre, s'y est engagé devant les Français. La stratégie du gouvernement, qui doit malgré tout convaincre le plus grand nombre à se faire vacciner, souhaite plutôt instaurer un rapport de confiance dans ce dossier du vaccin, face à une population particulièrement peu encline à la vaccination. L'exécutif souhaite ainsi mettre en place une transparence totale sur le sujet, qui devra participer "au rapport de confiance que le gouvernement souhaite établir avec les citoyens concernant l'appréhension face à ce vaccin", comme l'a glissé un proche du chef de l'Etat au Journal du dimanche.

À partir de quand la vaccination est-elle efficace ?

S'être fait vacciné ne dispense pas de respecter les gestes barrières. Mais au-delà de cette règle qui vise à la protection de tous contre le virus, il ne faut pas oublier que l'organisme a besoin de temps pour développer des anticorps contre le coronavirus. Les tout premiers anticorps n'apparaissent qu'au bout de quinze jours, puis grimpent peu à peu.

Après la vaccination, où puis-je trouver mon QR code ?

Outil important du pass sanitaire, le QR code permet d'accéder à l'attestation de vaccination afin de prouver ses différentes injections de vaccin contre le Covid-19. Au moment de la première injection, un premier justificatif est transmis au vacciné, où il est inscrit "en cours". En effet, le QR code final survient réellement après la seconde injection, au moment où le volontaire sera considéré comme entièrement vacciné. Pour rappel, le QR code sera utile par la suite pour voyager ou encore pour se rendre dans des événements où le Pass sanitaire est obligatoire.

Comment obtenir son attestation de vaccination ?

L'attestation de vaccination est l'un des motifs permettant d'obtenir le pass sanitaire, qui entrera en vigueur à partir du 1er juillet. Ce document est délivré à l'issue de la vaccination. Après une première injection, le document indique que la vaccination est "en cours" et il faudra attendre la deuxième attestation, celle prouvant une vaccination "complète" pour obtenir le pass sanitaire



Nouvelle Carte Nationale d'Identité

Depuis le 31 mai 2021, la nouvelle Carte Nationale d'Identité (CNI) est délivrée pour toute nouvelle demande ou pour un renouvellement dans le Département des Yvelines. Son déploiement intervient après une expérimentation de 3 ans sur 3 sites pilotes (l'Oise, la Seine Maritime et la Réunion).

Ce titre modernisé doit permettre de lutter contre l'usurpation d'identité et dispose d'une puce hautement sécurisée.

La nouvelle CNI est valable 10 ans. D'un nouveau format, elle permet de justifier de son identité lors de voyages dans l'Union Européenne. Elle porte également les symboles de la république (drapeau français et marianne) et le drapeau européen.

Elle permet d'indiquer deux adresses pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents.

Elle présente des éléments en relief pour les personnes malvoyantes.



La procédure de demande reste cependant inchangée. Il vous appartient de faire une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr et de prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Transport à la Demande (TàD)



L'offre de transport évolue sur le bassin de Mobilités Houdan-Montfort :

Île-de-France Mobilités (IDFM) a décidé de développer l'offre du Transport à la Demande Houdan – Montfort (TàD). Ce projet de développement prévu pour le lundi 31 mai 2021, a été piloté par Ile-de-France Mobilités, et élaboré en étroite collaboration avec le Syndicat Intercommunal des Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR) et la société Transdev, exploitante du réseau.

Il a pour objectifs d'offrir :

- Une desserte étendue du territoire, avec le rajout de 18 communes (8 communes appartenant à la Communauté de Communes du Pays Houdanais et 10 communes appartenant à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines) avec la création d'une 4ème zone ;
- Une évolution des jours de fonctionnement du service, fonctionnement 6 jours sur 7 avec des horaires adaptés la semaine et le samedi.

Le TàD Houdan-Montfort fonctionne désormais du lundi au vendredi de 9h à 15h30 et le samedi de 9h à 19h, toute l'année sauf les dimanches et jours fériés.

L'arrêt desservi par le TàD Houdan-Montfort sur la commune d'Osmoy est :

- Mairie



L'arrêt cité ci-dessus permet de rejoindre, depuis la zone 2, **seulement** les points d'intérêts suivants :

- Gare de Houdan ;
- Hôpital de Houdan **arrêt « Remparts »** ;
- Piscine de Houdan **arrêt « Zac de la Prévôté »** ;
- Supermarché de Houdan **arrêt « Vignes »** ;
- Centre de Vaccination **arrêt « Vignes »** ;
- Supermarché de Maulette **arrêt « Place du Moulin »** ;
- Centre de santé de Bazainville **arrêt « Le Pavé »** ;
- Centre de santé de Richebourg **arrêt « Place du Château »** ;
- Gare d'Orgerus-Béhoust ;
- Centre-ville d'Orgerus **arrêt « Mairie »** ;
- Centre de santé de Septeuil **arrêt « Mairie »** ;
- Le Lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines.

A la gare de Houdan, vous avez la possibilité d'effectuer une correspondance avec les lignes Express60- Express67 pour vous rendre vers Rambouillet, Mantes-la-Jolie ou Montigny-le-Bretonneux si vous le souhaitez.

Pour effectuer un trajet avec le TàD, il existe plusieurs titres de transport qui peuvent être utiliser :

- Les pass Navigo, Imagine R, Amethyste (37.90€/an) (forfait soit annuel, mensuel, hebdomadaire) à recharger en gare,
- Les ticket T+ (vendu à l'unité 2€), un carnet de 10 tickets T+ (vendu à 16.90€), un carnet de 10 tickets T+ tarif réduit pour les enfants de 4 à 10 ans (vendu à 7.45€) à acheter en gare, ou au dépôt de Transdev.

Pour réserver, il vous suffit de vous rendre soit :

- sur l'application : Appli TàD Ile-de-France Mobilités ;
- sur le site internet : tad.idfmobilites.fr ;
- via la centrale d'appel : 09 70 80 96 63 (du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Quand réserver ? Jusqu'à 30 jours avant mon départ et une heure à l'avance !

[Retrouvez des informations plus détaillées sur le Transport à la demande Houdan-Montfort sur les dépliants à votre disposition en mairie ou sur demande auprès de Transdev IDF Houdan \(3 route de Bû – 78550 Houdan / 01 30 46 96 74\).](#)

Pour recevoir de l'information en temps réel sur l'offre de transport réalisée par Transdev Houdan rejoignez-les sur leurs réseaux sociaux :

Sur le site internet : www.transdev-idf.com

Sur notre compte Twitter : @TransdevSud78

Sur notre page Facebook : @TransdevHoudan78

Sur notre compte Instagram : @TransdevSud78

Sur notre compte Snapchat : @TransdevSud78

Transdev Etablissement de Houdan
3 route de Bû – ZAC de la Prévôté – 78550 Houdan
Tél : +33 1 30 46 96 60

îledeFrance
mobilités

SITERR



Port du masque obligatoire dans les Yvelines (suivant lieux et circonstances)

Suite aux nouvelles prescriptions du Gouvernement en matière d'allègement des règles sanitaires, notamment la suppression du masque en extérieur, le Préfet des Yvelines a rendu un nouvel arrêté le 17 juin 2021 dont les **mesures édictées sont valables jusqu'au 31 août prochain inclus**.

Article 1^{er} : Sans préjudice des obligations prescrites par le décret du 1^{er} juin 2021 susvisé en la matière, **le port du masque de protection est obligatoire, dans le département des Yvelines, en plein air sur la voie publique et dans l'espace public, dans les seuls lieux et circonstance suivants** :

- Sur les marchés, brocantes et ventes au déballage ;
- Dans un périmètre de 50 mètres autour des accès aux établissements d'enseignement du premier degré, du second degré et du supérieur des Yvelines, aux horaires des entrées et des sorties ;
- Dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des gares ferroviaires ;
- Dans les rassemblements de personnes.

Article 2 : L'obligation du port du masque prévue au présent arrêté ne s'applique pas :

- Aux personnes de moins de onze ans ;
- Aux personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels ;
- Aux cyclistes ;
- Aux usagers de deux-roues motorisés ;
- Aux personnes munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation ;
- Aux personnes pratiquant une activité physique et sportive.



AMMAREAL, livres solidaires

Depuis 2018, la commune d'Osmoy est partenaire du programme « Ammareal, livres solidaires ». Cette association donne une seconde vie aux livres d'occasion en les revendant sur internet. Une partie de ces ventes permettent de soutenir le Secours Populaire Français.

Cette année encore vous avez été nombreux à participer et nous vous remercions pour vos dons.



Merci à Anne OUDOT DE DAINVILLE, Conseillère Municipale, qui a ainsi récolté environ 1 300 livres, représentant 32 cartons.



ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Estelle OUDOT DE DAINVILLE (le 24/01/2021)
- Loïs CESBRON (le 13/02/2021)



Mariages

- Maxence RIBOT et Sophie MAREST (le 12/05/2021)
- Jérôme DURAND et Anne-Syria BOCCARD (le 14/05/2021)

Décès

- Denis BRUYANT (le 03/01/2021)
- Anna-Marie NOGUERA BOBILLOT (le 20/03/2021)
- Jean-Pierre SIRJACOBS (le 08/06/2021)



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Vacances scolaires 2021-2022

Vacances d'été : le mercredi 7 juillet 2021 (*reprise le jeudi 2 septembre 2021*)
 Vacances de la Toussaint : du lundi 25 octobre au dimanche 7 novembre 2021 inclus
 Vacances de Noël : du lundi 20 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus



Effectifs du RPI Osmoy/Saint-Martin des Champs 2021-2022

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St Martin des Champs					8	10	15	10
Osmoy	14	10	12	10				
Total	24		22		18		25	



VOUS AVEZ LA PAROLE

O pération brioches

Cette année encore, la vente des brioches pour l'Association DELOS APEI 78 reste incertaine en raison de la pandémie Covid-19. Pour rappel, cette Association vient en aide aux enfants en situation de handicap.

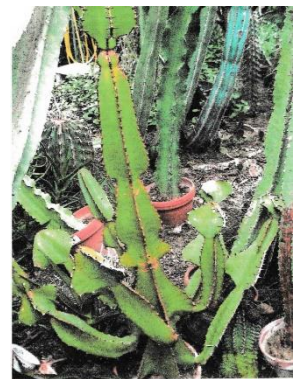
Dans le cas où la situation sanitaire le permettrait, vous serez bien entendu avertis dans vos boîtes aux lettres du passage des bénévoles un samedi matin d'octobre 2021.



Par ailleurs, un **appel au bénévolat** est lancé. En effet, l'organisation sur la commune d'Osmoy a besoin de vous juste un samedi matin par an. Alors n'hésitez pas à donner de votre temps pour une bonne cause. Vous pouvez contacter Mme Sandrine VARGAS-PEREZ au 06 62 77 41 11 qui vous communiquera toutes les informations utiles et sera ravie de vous compter parmi les bénévoles.

P etite histoire d'un passionné

Les années passent, nous voici en 2021, déjà 63 ans que j'ai débuté la collection de cactus et plantes succulentes, une petite folie, quelques plantes pour débiter en petits pots individuels puis encore quelques-unes et me voici en train de fabriquer une petite table pour disposer mes diverses variétés. Bonheur ou malheur pour la suite, nous nous lançons dans la construction d'un pavillon et bien sûr avec une petite serre.



De l'échantillonnage de variété de petite plante, je passe au stade de la collection avec des sujets atteignant 50 cm. Pour améliorer mes connaissances en la matière, je recherche et découvre une revue qui propose d'adhérer à une association spécialisée dans les cactus. Les années passent encore et la collection s'agrandit ainsi que mes compétences. Je prends la présidence de la section cactus et plantes succulentes de la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France) pendant 17 ans. Entre-temps, j'arrive à Osmoy où la je fais construire une grande serre où mes plantes croissent avec joie, surtout celles mises en pleine terre dans la partie centrale. Obligation d'ététer, la hauteur de plafond ayant ses limites.

J'arrive maintenant où c'est la place qui me manque, c'est pourquoi, afin que ces éléments vivants naturels puissent persister, je souhaite vous faire profiter de mon expérience en vous proposant le **SPECIAL COVID 19** ainsi qu'une porte ouverte qui aura lieu les : **11 et 12 septembre 2021, de 10h à 18h (12 chemin du Pré Clos à Osmoy)**. En attendant, vous pouvez prendre rendez-vous au **01 34 94 61 07**.

Monsieur ERAGNE





VOUS ÊTES À L'HONNEUR

Handi'Chiens, création d'une antenne à Osmoy

Dans le dernier **Info**smoy, Anne Belluz, une habitante d'Osmoy, nous avait fait découvrir l'association Handi'chien. Depuis, une antenne de l'association a été créée dans notre village !

Mme Joelle Pichot est actuellement déléguée de cette antenne mais Mme Anne Belluz la reprendra progressivement à l'issue de la formation qu'elle a commencée et qui se terminera à la Toussaint.

La déléguée est chargée de sélectionner les familles d'accueil, de les aider, de les orienter et de leur transmettre les cours. Elle doit aussi s'assurer du suivi des chiots (médical et comportemental) et de faire suivre ces informations à l'association ainsi qu'à l'éducateur référent. La déléguée se doit d'être très disponible en cas de problème. Elle est un soutien psychologique pour toutes les familles d'accueil.

La nouvelle délégation d'Osmoy regroupe 4 familles d'accueil et une famille relais.

Les familles relais sont là en soutien des familles d'accueil. Elles sont en capacité d'accueillir le chien lors d'absence de la famille d'accueil. Elles suivent les mêmes cours que les familles d'accueil car les chiens Handi'Chiens ne peuvent pas être accueillis par n'importe qui. Elles doivent connaître le langage Handi'Chiens ainsi que les méthodes d'éducation.

Il existe aussi des familles nounous qui peuvent accueillir les chiens de façon très ponctuelle. Pour avoir le statut « famille nounou », il est nécessaire de suivre 3 sessions (6h de cours) afin de connaître le B.A.BA des méthodes d'éducation Handi'chiens.

Les familles d'accueil recevront leur chiot à partir du 19 juin. Pour 2 familles, cela sera leur 1^{er} chiot. Tous les chiots auront 2 mois à leur arrivée et proviennent de différents élevages. Celui d'Anne Belluz proviendra de l'élevage de Rau d'Esch (Golden retriever roux). Cet élevage du Rau d'Esch a donné naissance à un réseau du même nom composé de dizaines de personnes qui fournissent gratuitement des chiots à l'association Handi'Chiens.

Le 1^{er} cours de cette antenne a eu lieu le 9 mai dernier. C'était un cours « 0 », qui apprend aux futures familles d'accueil les procédures des premiers jours, l'attitude à avoir face à un chiot qui peut faire des bêtises et comment l'aider à s'adapter à son environnement. Le chiot ne naît pas Handi'Chiens, il le devient.

Les cours ont lieu tous les samedis matins, de 10h à 12h à la salle polyvalente d'Osmoy, en intérieur et en extérieur. Ce lieu est parfaitement adapté à l'apprentissage des chiots.

Après quelques mois, une fois les chiots bien acclimatés, les cours auront lieu toutes les 2 semaines.

Pour les 4 familles d'accueil, les vacances d'été seront soumises au bien-être des chiots !

Si certains Osmoyens sont intéressés, il est possible d'assister à un cours Handi'Chiens en prenant contact avec Anne Belluz. Cela peut permettre de mieux se rendre compte de leur travail et, peut-être, de susciter de nouvelles vocations ! Pour devenir famille d'accueil, il suffit de télécharger un dossier de candidature sur le site d'Handi'Chiens et de le renvoyer au siège social de l'association.

Quelques nouvelles de Pepper :

Pepper finit sa formation chez Anne Belluz et partira à la fin du mois de juin dans un centre Handi'Chiens afin de continuer sa formation. Ce centre est associé à un Ehpad. Pepper sera en famille d'accueil tous les soirs mais travaillera au centre tous les jours.

Anne Belluz remercie la commune d'Osmoy d'avoir accepté cette convention avec l'association. Les conditions du village sont idéales pour former au mieux les Handi'Chiens.



PAUSE DÉTENTE

4	21	23	2	2	3		1	8	3	11	10	17	3		6		10		
5	19		4		24	7	2	3		3	5	19	5	15	3	3	20		
18	10	2	17	7	4	8	3		8	10		3	26	3	5	21	10		
4	26	4	5	3	8	7	4	8	3		15	2	3	20		8	3		
26	3	26	3	8		4	5	7	18	19	10	3	20		12	3	2		
3	8	3		7	26	8	3		3	21	4	26		2	7	21			
20		8	19	26	4	3		19		3	20	26	8	7	17	19	5		
	1	4	26	4	3		1	8	3	20	20	3		24	10	5	4		
22		3	26	19	5	5	3		5		19		1	4	3		15		
8	7		19	5		7	8	7	15	14	5	3	3	5		7	14		
7	8	10	24		9	10	26	4	2	3		7	5	3	24	4	3		
15	3		7	4		26	4	8	7		14	10	4	20		24	3		
14		3	5	15	2	4	5		18	4	3		15		21	3	20		
	2	10		4		20	3	24	3	8		15	14	7	4	8			
8	4	16	3		7	24	5	3	20	4	3		3		7		25		
4	2		4	5		3	26	3		21	10	20		24		5	7		
24	7	10	8	3	20		3	26	10	4		19	3	4	2		2		
3	20	20	3		19	15		4	5	10	20	4	26	3		3	2		
10		3			2	3		5		24	19	8	7	2	3		19		
8	4	20	13	10	P	L	E	I	N		20	17	19		2		26	19	5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	P	L	E	I	N							
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

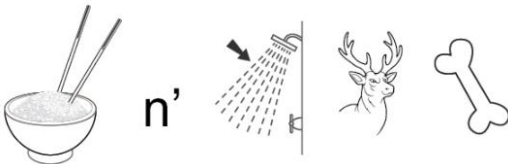
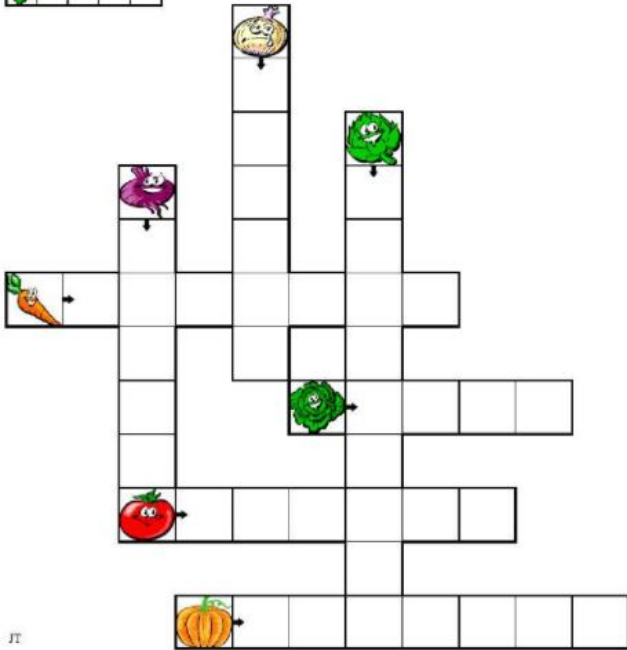
		6				2		
	5		7		9		8	
9	8						4	7
		9	1		6	4		
5								6
		7	5		3	1		
1	6						5	2
	9		2		7		3	
		2				9		

		9	1	3		6			7
		3	4						9
6				1					
1	8					7			
	6	5					3	8	
				6				2	5
						1			3
9							8	4	
4				2		3	5	1	

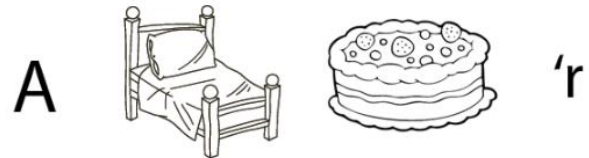


ARTICHAUT
TOMATE
OIGNON
CHOU

CAROTTE
POTIRON
NAVET



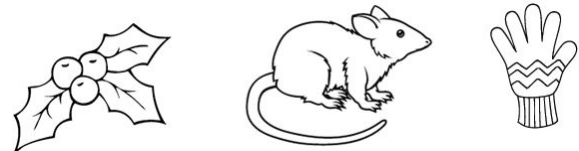
Réponse : _____



Réponse : _____



Réponse : _____



Réponse : _____





Dessine-moi les moissons

Votre journal préféré lance un concours de dessins sur le thème des **moissons**.

Trois catégories d'âges sont ouvertes :

- jusqu'à 4 ans : coloriage d'une image (voir ci-après les dessins proposés)
- de 5 à 8 ans : dessin libre
- de 9 à 11 ans : dessin libre

Une récompense sera remise au 1^{er} prix de ces catégories et les dessins gagnants paraîtront dans le prochain **InfoSmoy**.

Le dessin sera de format A4, réalisé au feutre ou au crayon de couleur.

Au recto ou au verso du dessin devront être indiqués les prénom et nom, date de naissance et adresse de l'enfant.

Vous pourrez déposer votre œuvre en Mairie d'Osmoy ou dans la boîte aux lettres de la Mairie jusqu'au 10 septembre 2021.





Nom et prénom : _____

Adresse : _____



Nom et prénom : _____

Adresse : _____



À VOS FOURNEAUX

Salade de pâtes au saumon, concombre et pommes

Préparation : 30 minutes

- 400 gr. de pâtes
- 1 concombre
- 2 yaourts nature soja
- Jus de citron
- 100 gr de saumon fumé
- 2 pommes
- 1 échalotte
- Sel, poivre



Faire cuire les pâtes et les passer sous l'eau puis laisser égoutter.
Eplucher l'échalotte puis l'émincer finement.
Laver le concombre et les pommes, puis les découper en petits dés.
Couper le saumon en fines lamelles.
Dans un saladier, verser les 2 yaourts nature soja.
Ajouter l'échalotte émincée et 1 c. à soupe de jus de citron. Assaisonner en sel et poivre et mélanger.
Ajouter les pâtes, le saumon fumé ainsi que les dés de concombre et de pommes.
Bien mélanger et placer au réfrigérateur pour déguster bien frais.



Verrines pommes caramel (pour 6 personnes)

Préparation : 30 minutes

- 6 pommes
- Palets bretons 1 paquet
- 250 g de mascarpone
- 20 cl de crème liquide
- 50 gr et 100 gr de sucre
- 2 cuillères à soupe d'eau
- 1 noix de beurre



Peler et découper les pommes en petits morceaux.
Dans une casserole, mettre une noix de beurre à fondre puis y mettre les dés de pommes. Saupoudrez avec 50 gr de sucre et ajouter 2 cuillères à soupe d'eau.
Laisser cuire à petit feu en mélangeant régulièrement jusqu'à caramélisation des pommes.
Dans un saladier, émietter la moitié du paquet de palets bretons.
Dans un autre saladier, monter 20 cl de crème liquide en chantilly avec 100 gr de sucre. Mélanger ensuite avec 250 gr de mascarpone.
Dresser les verrines en déposant une couche de biscuits émiettés au fond. Ajouter 2 cuillères à soupe de crème chantilly et terminer par une couche de pommes caramélisées.
Réserver les verrines au frais pendant 12 heures avant de déguster.



CONTES ET LÉGENDES DE MON VILLAGE

L a tradition du bouquet

L'art de vivre pratiqué autrefois dans nos villages surpassait en délicatesse les étiquettes en usage dans bien d'autres lieux du canton... Mais, peut-être en doutez-vous ? Dans ce cas, ces quelques lignes pourraient bien vous convaincre.

Il y a plus d'un demi-siècle de cela, les garçons attiraient l'attention des demoiselles en embrouillant gentiment leurs écheveaux de laine ou en dénouant les rubans de leur tablier. Mais ils s'efforçaient de ne point manquer la sortie de la messe du dimanche. Ce jour-là, pendant que les paysans échangeaient quelques mots sur le parvis de notre petite église, les soupirants les plus entreprenants se risquaient à séduire quelques belles. Mais il ne fallait point s'y tromper, les parents veillaient malgré tout à l'avenir et à la bonne réputation de leurs filles. Ainsi, pas un seul de ces galants n'échappait à leur défiance. La hardiesse de ceux qui venaient de la ville n'y faisait rien non plus : bien que ces gars-là eussent parfois de l'instruction à vous faire éclater la cervelle, ils n'auraient même pas su, ces bougres, vous ensemercer un champ de blé ! Alors les anciens restaient sur leur garde, tandis que les jeunes gens se regardaient, se recherchaient et s'énamouraient...

Puis venait le jour de la fête du village. Alors que la place du château s'égaillait de chevaux de bois et de ritournelles, les amoureux invitaient leur bien-aimée à ouvrir le bal. Leur tenue irréprochable séduisait fréquemment une assistance attentive à ces amours naissantes, mais nul n'ignorait que les regards incisifs et les commentaires parfois piquants des mères pouvaient présager le pire ! Par bonheur, l'affaire prenait le plus souvent un tour charmant. Ainsi, après ce temps d'accordailles, il était d'usage que le premier soir de mai venu, les garçons fleurissent la demeure de l'élue de leur cœur d'un bouquet de lilas.

Ce geste délicat et solennel engageait leur honneur en vue des épousailles que l'on pressentait, au mieux, l'année suivante, après les durs travaux des moissons.



Cette coutume animait joyeusement le mitan du printemps : pas de croisée sans fleurs et de jeune fille qui ne soit ainsi honorée... Et il serait plaisant, Mesdames et Mesdemoiselles, de supposer qu'une jeune beauté eut peut-être découvert, ce soir-là, deux, trois... et pourquoi pas quatre magnifiques bouquets ?

J'ai entendu dire, il y a peu, que cette soirée fut parfois, fort agitée. Cependant, ne me demandez pas le nom de celui dont je m'apprête à vous raconter l'histoire, car je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il avait amarré sur sa bicyclette une brassée de tiges fleuries, cueillie avec exaltation le matin même. Allégrement porté par ses élans amoureux et encouragé par la jeunesse des environs, il avait décidé de déposer son bouquet à la fenêtre de la demoiselle dont il s'était entiché. Celle-ci habitait une ferme à étage, quelque part dans les environs d'Osmoy. Je n'en dirai pas plus.



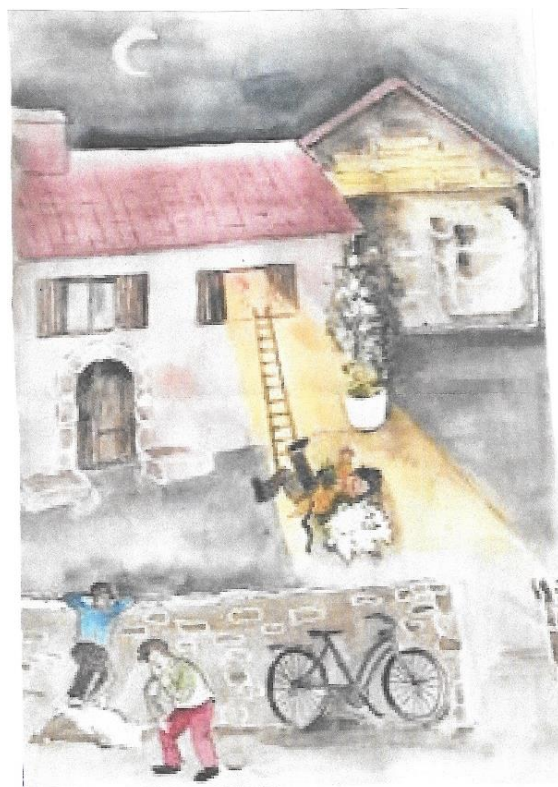
Quand le ciel fut au plus noir, assisté de ses camarades, notre garçon dressa une échelle sur la façade de la bâtisse. Puis il se hissa prudemment à l'étage de la demeure. L'affaire se présentait sous d'heureux auspices lorsque, tout à coup, la fenêtre de la jeune fille s'illumina ! Imaginant une mère récalcitrante ou un père jaloux déversant sur sa tête le contenu tiède et fétide de quelque vase de nuit, notre amoureux se laissa choir aussitôt, son bouquet de lilas tout contre sa poitrine. Cette infortune lui valut une paire de bretelles doublée-velours, trois boutons de culotte et... l'hilarité générale ! Celle-ci fut à son comble lorsque ses comparses s'en remirent à l'évidence : point de parents querelleurs à la fenêtre ! Alertée par les grincements de l'échelle qui avait été rafistolée la veille, la belle avait, par prudence, éclairé sa chambre...

Alors, notre amoureux, dépité, déposa ses fleurs à la porte de l'étable, espérant que son amoureuse les découvrirait une fois l'heure de la traite venue. Puis il s'en était retourné en pédalant et sifflotant sous les tonnerres d'applaudissements de ses complices.

Tout le village s'était amusé de cette aventure, car les gaillards d'Osmoy s'étaient empressés de raconter l'affaire, chacun à leur façon... Il fallait bien entretenir la gloire de ce héros aiguillonné par Cupidon, un inoubliable soir de mai !



Hier était hier, mais aujourd'hui encore, voyez comme nos lilas célèbrent de mille grappes fleuries et parfumées notre tradition du bouquet !



« Tous mes remerciements vont à Cécile BRUYANT qui m'a aimablement fait part de cette tradition. »

Jocelyne RIGAL
(Contes, histoires et légendes de mon village)
Illustrations Yvette AUFFFRET





ÉVÈNEMENTS ET AGENDA

Cérémonie du 8 Mai 2021

Cette année encore, la crise sanitaire n'a pas permis de convier la population à la cérémonie du 8 Mai qui s'est déroulée en petit comité avec uniquement les élus.



Pèlerinage à la Chapelle Notre Dame de la Pitié

Le pèlerinage aura lieu le dimanche 5 septembre 2021 à 17h00.

Le rendez-vous est fixé devant l'église d'Osmoy.



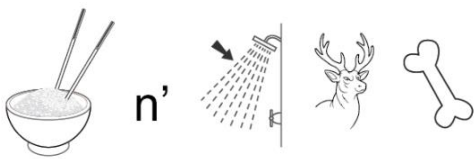


RÉSULTATS DES JEUX

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
P	L	E	I	N	Z	A	R	F	U	J	B	Q
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
H	C	X	G	V	O	S	D	K	Y	M	W	T

7	3	6	8	4	5	2	1	9
2	5	4	7	1	9	6	8	3
9	8	1	6	3	2	5	4	7
3	2	9	1	8	6	4	7	5
5	1	8	9	7	4	3	2	6
6	4	7	5	2	3	1	9	8
1	6	3	4	9	8	7	5	2
4	9	5	2	6	7	8	3	1
8	7	2	3	5	1	9	6	4

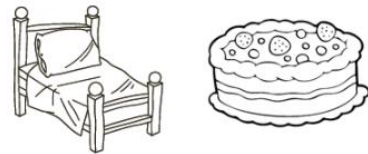
8	9	1	3	4	6	2	5	7
5	3	4	8	7	2	1	6	9
6	2	7	1	5	9	4	3	8
1	8	2	5	3	7	6	9	4
7	6	5	9	2	4	3	8	1
3	4	9	6	1	8	7	2	5
2	5	6	4	8	1	9	7	3
9	1	3	7	6	5	8	4	2
4	7	8	2	9	3	5	1	6



n'

Réponse : Rhinocéros

A



'r

Réponse : Alligator



Réponse : Parapluie



Réponse : Ouragan





PLACE AUX ENTREPRISES ET ARTISANS



Michel GEORGET
DU ROUGE AU VERT
 TRANSFORMATION & OPTIMISATION DES MOYENS
 2 résidence La Colfière F-78910 OSMOY
 +33 (0)6 07 24 47 24
 Join me on www.durougeauvert.net

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des marchés de communication
 Optimisation des coûts de communication des ETI, Grands Comptes & Marchés Publics

Pour les PME et ETI

Accompagnement des entreprises en organisation, communication et conduite de changement
 Assistance à maîtrise d'ouvrage des marchés de communication

Pour les ETI & Grands Comptes

Contrôle et analyse des coûts des campagnes de communication, optimisation des investissements

Recommandations et négociations des coûts de production des événements d'entreprise

Plus d'information sur www.durougeauvert.net

Agence WEAV
 WEB - INFO - DOMO



www.weav.fr

Jérémy Morize
 SWISS KNIFE

06 17 96 76 89
morize@weav.fr

17, chemin de la mare à Jean
 78910 Osmoy



Crée en 1975, SELIMEX s'est rapidement spécialisée dans la transformation des matières plastiques par injection et plus particulièrement par extrusion soufflage.
 D'abord orientées vers les flaconnages pour produits alimentaires les fabrications se sont progressivement élargies à tous les contenants puis aux pièces techniques pour tous secteurs.

Siège social

9, Chemin du Pavillon
 78910 – OSMOY
 Tel: 01 34 94 67 41
 Fax: 09 70 62 64 75
 Mail: selimex@wanadoo.fr



Site de Fabrication

ZI La Booz
 61110 – BRETONCELLES
 Tel: 02 37 29 07 60
 web: selimex.fr
 Modification en cours

AUREA SELLA
 Tapisserie d'Ameublement

Réfection de fauteuils modernes et traditionnels. Confection de coussins et d'articles de maroquinerie.

aureasella.6@gmail.com
 06.98.43.90.47
 [aureasella](https://www.instagram.com/aureasella)



Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER un bien?

Faites confiance à votre conseiller immobilier
 indépendant, habitant votre secteur !



Thierry VILLETTE

06 . 81 . 17 . 38 37
thierry.villette@safiti.fr



<https://www.facebook.com/safiti.thierry.villette/>

Agent commercial du réseau SAFITI Immatriculé sous le n°519893945 à Versailles agissant pour le compte de SAFITI (523964328 Toulouse) sous la carte professionnelle CPI 3101 2018 000 0290936

VINCENT 

**PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 ADOUCISSEUR
 SALLE DE BAIN
 CHAUDIÈRE GAZ**

 15 chemin du moutier
 78910 OSMOY

 06 64 85 04 81

 plombier@vincentpour100.fr

Sirat : 889 798 997 00017





R'cut
vanessa
06.88.13.56.50
 coiffeuse à domicile




OSMOY
 et dans un périmètre de 10 km
 coiffeuse à domicile



Céline Pout
 INFOGRAPHISTE MAQUETTISTE FREELANCE

Je mets à votre service mon savoir-faire, ma rigueur et ma créativité, pour donner vie à votre stratégie de communication, lui donner du sens, une émotion, au plus près de vos besoins et de vos valeurs.



-  Création de logos
-  Supports commerciaux
-  Plaquettes
Catalogues

19, chemin N-D de la Pitié
 78910 Osmoy
 06 18 04 46 26
 poutceline@gmail.com
 celinepout-infographiste.fr

N° de Siret : 513 276 345 00024



Olivier MARTIN
 omartin.tradibatiment@gmail.com
 Mob : 06.64.47.23.71

Travaux d'étanchéité et de maçonnerie

55 avenue de la Convention – 94110 ARCUEIL

GÉRALDINE PICOT
 Consultante en temps partagé
 ou au projet

**COMMUNICATION
 D'ENTREPRISE**

06.84.10.80.81

- ≡ Supports de communication
- ≡ Réseaux sociaux
- ≡ Communication interne
- ≡ Marketing digital
- ≡ Évènementiel



Julien SIMON
 Dépannage, Installation, Diagnostique, Formation, Conseil,
 Création, Entretien ...

INFORMATIQUE

23 chemin du Pré Clos
 78910 OSMOY
 06 68 90 73 74

contact@sjpro.fr
 www.services.informatique.sjpro.fr



PENSE-BÊTE

➤ Église catholique

- ✧ Accueil paroissial : 75 Grande Rue 78550 Houdan (accueil@gphoudan.fr / 01 30 59 31 69)
- ✧ Père Pierre BOTHUAN : curé du Groupement Paroissial de Houdan (pierre.bothuan@catholique78.fr / 06 12 51 71 53)
- ✧ Mme Fernanda DA SILVA, relais de clocher pour Osmoy (osmoy@gphoudan.fr)
- ✧ Eglise Saint-Cloud : prière commune (1/2 h) chaque dimanche à 17h00
- ✧ Chapelle Notre-Dame de la Pitié : pèlerinage en septembre
- ✧ L'Echo des Clochers : chaque quinzaine, à lire sur www.gphoudan.fr/echo
- ✧ Pour recevoir les nouvelles de l'Église locale : www.gphoudan.fr/rgpd



➤ Ramassage des déchets verts (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : **jusqu'au 6 décembre 2021.**

Le retrait des sacs « déchets verts », une fois par an, se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **Infoosmoy**.

➤ Ramassage des ordures ménagères et recyclables

- ✧ **Tous les vendredis**



➤ Ramassage des encombrants (à sortir la veille uniquement)

- ✧ **Jeudi 25 novembre 2021**

➤ Déchèterie de Garancières, Boutigny-Prouais, Houdan et Méré

Vous pouvez avoir accès aux déchèteries aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'un badge magnétique délivré gratuitement par le SIEED** : (<http://www.sieed.fr>)

Déchèteries fermées le **1^{er} mai**, **25 décembre** et **1^{er} janvier**.

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410 Lieu dit Les Joncs - Au croisement RD 305 - RD 101	&	DECHETERIE DE HOUDAN - 78550 Route d'Anet - Voie communale n°2
DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché	&	DECHETERIE DE MERE - 78490 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle Derrière la gare - Direction Vicq
LUNDI : FERMETURE MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h		LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MARDI : FERMETURE MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h



➤ **Recensement des jeunes** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>)

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie entre le jour de leur **16^{ème} anniversaire et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité ou passeport
- ✧ Livret de famille
- ✧ Justificatif de domicile

➤ **Participation citoyenne**

Ce dispositif consiste en une collaboration entre la gendarmerie de Septeuil et des correspondants volontaires de la commune. Si vous constatez des événements, des personnes ou tous actes suspects, n'hésitez pas à en informer :

- ✧ M. CARON, chemin Notre Dame de la Pitié (06.19.40.86.01)
- ✧ M. DUPAIN, chemin du Pré Clos (06.79.61.22.85)
- ✧ Mme et M. CAMUS, chemin du Pré Clos (06.64.22.18.00)

N'oubliez pas de vous faire référencer auprès du référent de votre choix en lui communiquant, par sms, votre nom et numéro de téléphone. Pensez également à utiliser la messagerie « WhatsApp ».

COMITÉ DE RÉDACTION



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à Infocom.osmoy78@gmail.com



Horaires d'ouverture de la Mairie au public et coordonnées :

- Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Téléphone : 01.34.87.23.67 Fax : 01.34.87.27.49

Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

Site internet : www.osmoy78.eu

Rappel : L'**InfOsmoy** peut vous être adressé par mail. Pour cela, il suffit de le demander à : Infocom.osmoy78@gmail.com, en laissant votre nom, adresse et adresse mail.

Tous les « Infosmoy » sont consultables sur le site internet communal (www.osmoy78.eu).

Réalisé par **Vanessa JEANJEAN**, **Florence LAMONIN** et **Réjane SIMONEAU**,
imprimé et assemblé en Mairie (infocom.osmoy78@gmail.com)

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.